

**Nombre de Délégués :**

En exercice	114
Présents	60
Procurations	9
Votants	69

**DELIBERATION N°10-080324****Objet : Etudes préalables – plateformes de compostage**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit mars, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "La Borne 120", Commune de Marçillac-St-Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 28 février 2024*

**Etaient présents :****POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :**

ARCHIGNAC	Josiane FRAYSSE	
BORREZE	Dominique HERMENAULT	
CALVIAC EN PERIGORD		
CARLUX	Marie-Laure FERBER	Jean-Claude DELHORBE
CARSAC AILLAC	Laurent LACOMBE	
JAYAC	Guy ESTRUC	
PAULIN	Alain PERIQUOI	Catherine CHEYROU
PECHS-DE-L'ESPERANCE	Guy PRIESTER	
SALIGNAC EYVIGUES		
SIMEYROLS	Jean-Pierre PLANCHE	
PRATS DE CARLUX	Héloïse MARADENE	
ST CREPIN ET CARLUCET	Brigitte CAPMAS-REBOUSSOU	
ST GENIES	Charles MOLINA	
ST JULIEN DE LAMPON	Jean-Pierre HAMEL	Chantal LAVILLE
STE MONDANE	Eric BOURDET	Gilles ARPAILLANGE
VEYRIGNAC	Claude DENIS	

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :**

BOUZIC	Séverine RAMOS	
CASTELNAUD LA CHAP.	Christian ARNOUIL	Jean-Philippe FARFAL
CENAC ET ST JULIEN	Philippe BOISSON	
DAGLAN	Maurice LAPOUGE	
DOMME	Francis COUSIN	
FLORIMONT GAUMIER	Mathias LUCAS	
GROLEJAC	Jocelyne TIREL-LALAUDE	
NABIRAT	Christiane DESMOULINS	Romuald LESTREHAN
ST AUBIN DE NABIRAT	Christian GARRIGOU	Véronique BENITTA
ST CYBRANET	Alain BIELHER	
ST LAURENT LA VALLEE		
ST MARTIAL DE NABIRAT		
ST POMPON		
VEYRINES DE DOMME	Jean-Pascal FARINA	Pascal MISSIAEN

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :**

ALLAS LES MINES	Yves GAROUTY	
CASTELS-BEZENAC	Hervé CARVES	Alain FREREBEAU
MEYRALS	Eric HAUTESSERE	

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :**

AUBAS	Jean-Marie DESCAMP	Elisa COUSIN
COLY-ST AMAND	Jean-Louis BREUIL	
FANLAC		
LA CHAPELLE AUBAREIL	Catherine BERTHELOT	
LES FARGES		
MONTIGNAC		
PEYZAC LE MOUSTIER		
SERGEAC	Pierrette BLEMONT	
ST LEON SUR VEZERE		
THONAC		
VALOJOUXX	Jean-Pierre MEGE	Odile ROUX

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :**

BEYNAC et CAZENAC	Jérôme PEYRAT	Jacques TUNEU
LA ROQUE GAGEAC	Marcelle DELIBIE	
MARCILLAC ST QUENTIN	Sylvie JESINGHAUS	Nathalie GLEMAREC
MARQUAY	Patrick CROUZILLE	
PROISSANS	Marie-Pierre Valette	Marlies CABANEL
SARLAT LA CANEDA	Céline DUVAL	
ST ANDRE-ALLAS	Nathalie BALLERAND	
ST VINCENT DE COSSE	Eric ALARD	Christine DANGREMONT
ST VINCENT LE PALUEL	Frédéric TACHE	
STE NATHALENE	Marc PONS	
TAMNIES	Sylvie DELBARY	Christian SESTARET
VEZAC		
VITRAC		

**Excusés :**

M. Jean-Jacques ALBIE (*St André-Allas*), M. Michel BOSREDON (*Montignac*), M. Alain FREREBEAU (*Castels-Bézenac*), M. Serge PARRE (*Beynac-et-Cazenac*), M. Francis VAUCEL (*Beynac-et-Cazenac*), M. Hervé MENARDIE (*St Martial-de-Nabirat*), Mme Christine LASCOMBE (*Marcillac-Saint-Quentin*).

**Procurations :**

Mme Marion CHAPUT (*Saint-Geniès*) donne procuration à M. Charles MOLINA(*Saint-Geniès*) ;  
M. Fabrice LEFEVRE (*Simeyrois*) donne procuration M. Jean-Pierre PLANCHE (*Simeyrois*) ;  
M. François DEFONTAINE (*St Martial-de-Nabirat*) donne procuration à Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*) ;  
M. Gé KUSTERS (*St Léon-sur-Vézère*) donne procuration à M. Jérôme PEYRAT (*La Roque-Gageac*) ;  
M. Gérard VIELLE (*Pechs-de-l'Espérance*) donne procuration à M. Guy PRIESTER (*Pechs-de-l'Espérance*)  
M. Gérard TEILLAC (*St-Crépin-et-Carlucet*) donne procuration à Mme Brigitte CAPMAS-REBOUSSOU (*St-Crépin-et-Carlucet*) ;  
M. Pierre CHEVALIER (*Borrèze*) donne procuration à M. Dominique HERMENAULT (*Borrèze*) ;  
Mme Claudine FARFAL (*St Cybranet*) donne procuration à M. Alain Bielher (*St Cybranet*) ;  
M. Patrick ARMAGNAT (*Domme*) donne procuration à M. Francis COUSIN (*Domme*).

Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*) a été élue secrétaire de séance.

.....

Le Président rappelle que les lois de transition énergétique et pour la croissance verte ont fixé des objectifs très ambitieux nous obligeant à produire moins de déchets, à diminuer de moitié les quantités de déchets éliminés en enfouissement et de ce fait, de faire évoluer nos pratiques.

Il rappelle également qu'une analyse conduite sur les déchets ménagers en Périgord Noir a permis de déterminer que 80% du volume de nos sacs noirs ne devraient pas y figurer, dont 44% de « déchets » dit compostables.

A cet effet, le Président souligne les actions engagées par le SICTOM du Périgord Noir pour faire diminuer les déchets fermentescibles dans nos poubelles :

- La distribution gratuite de composteurs individuels aux particuliers qui en font la demande. A ce stade, près de 11 000 composteurs ont été distribués, ce qui revient à dire que plus de la moitié des foyers périgourdiens sont équipés,
- La dotation, prise en charge financièrement par le SICTOM du Périgord Noir, pour les communes qui le souhaitent, de composteurs collectifs (délibération du 30/03/2021).

Afin de répondre aux dispositions de la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire), interdisant la présence des restes alimentaires dans les ordures ménagères au 01/01/2024, particulièrement des professionnels, le SICTOM du Périgord Noir propose d'accompagner les projets collectifs portant sur la création de plateforme de compostage.

**AR Prefecture**

024-252402284-20240308-10\_080324-DE  
Reçu le 15/03/2024

Deux projets sont en cours de réflexion, l'un à Sarlat, l'autre dans la Vallée de la Dordogne.

Afin de valider la faisabilité de la réalisation de ces plateformes, il convient de réaliser des études préalables, dont le montant s'élèverait à près de 5000 euros TTC.

Vu l'avis du Bureau Syndical, réuni en séance du 04/03/2024, M. le Président propose que le SICTOM du Périgord Noir prenne en charge 50% du coût des études préalables à intervenir.

Après en avoir débattu, le Comité Syndical du SICTOM du Périgord Noir, à l'unanimité,

- **Valide** la participation financière du SICTOM du Périgord Noir à la réalisation de ces études à hauteur de 50% du coût.

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 08 mars 2024.



Jérôme PEYRAT  
Président